FÉDÉRATION VAR
la ligue de l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

Cofinancé par l'Union européenne

REGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

Prestation de formation financée par la Région SUD PACA dans le cadre du Programme régional de formation « compétences professionnelles pour la période 2021-2027 avec le concours de l'Union Européenne et du Fond Social Européen (FSE)

DEJEPS Animation socio-éducative ou culturelle

Mention : Développement de Projets Territoires et Réseaux Session 2024

Compétences visées : Encadrer des publics spécifiques dans tout type de pratique ; Encadrer des activités de perfectionnement et de formation ; Participer à la conception du projet et à la direction de la structure ;

Organisme et lieu de formation : Ligue de l'Enseignement- FOL du Var- Institut de formation
Espace Maurice- 141 avenue Marcel Castié- 83000 TOULON

Descriptif de la formation :

- Cours par correspondance : Non
- Formation ouverte à distance : Non
- Mode présentiel (certains modules peuvent être mis en place à distance)
- Autorité de certification : Ministère des sports et des jeux olympiques et paralympiques
- Niveau visé : V
- Diplôme d'Etat : Décret n°2006/1418 du 20 nov. 2006
- Code métier : NSF 335 Animation sportive, culturelle et de loisirs ;
- Formacode 32135 conduite de projet ; 44067 animation socio culturelle ;
- Code ROME : G 1202, K1206;
- Code certif info : 53982
- RNCP : 4900

Calendrier de la formation en parcours complet

Dates : Du 15/01/2024 au 20/12/2024

Durée totale de la formation : 1 576 heures

- Enseignement en centre de formation :750h
- Stage en milieu professionnel : 826 heures

Des samedis et des dimanche peuvent être prévus « à titre exceptionnel »

Informations collectives : Ligue de l'Enseignement-FOL du Var- Institut de formation- Espace Maurice- 141 avenue Marcel Castié- 83000 TOULON : 07/12/2023 à 10h00

Délai d'accès : Entre le premier contact et la date de démarrage

Effectif : 8 à 20 personnes

Objectifs de la formation

L'objectif de la formation est d'acquérir les compétences pour :

- **UC1** : concevoir un projet d'action
- **UC2** : coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action
- **UC3** : conduire des démarches pédagogiques dans une perspective socio-éducative
- **UC4** : animer en sécurité dans le champ de l'activité

Contenu de la formation

La formation permet d'acquérir les compétences énumérées ci-dessous. Le DEJEPS spécialité "animation socio-éducative ou culturelle" mention "Développement de projets, territoires et réseaux" atteste des compétences suivantes :

- Piloter la mise en œuvre de projets d'animation dans le cadre des valeurs de l'éducation populaire
- Soutenir le travail d'équipe
- Organiser le travail partenarial
- Mettre en œuvre des démarches participatives d'éducation populaire
- Accompagner l'implication des bénévoles
- Organiser la mobilisation des moyens
- Conduire des interventions de formation au sein de son équipe
- Adjoint de direction

Coût et financement

- Coût de la formation : 7 280€
- 9 places cofinancées par la Région Sud et le FSE (Fonds Social Européen) sont disponibles sur cette formation. Prendre contact avec votre conseiller en insertion professionnelle de Pôle Emploi, de la Mission locale, de AVIE CAP EMPLOI, du PLIE TPM, du CD 83.
- CPF (Compte personnel de formation) solde à consulter sur moncompteformation.gouv.fr
- Pour les salariés prendre contact avec le responsable des ressources humaines
- Formation accessible en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation

Prérequis et conditions d'accès

- Avoir 18 ans minimum
- Etre titulaire du PSC 1
- Titulaire d'un diplôme de niveau IV du champ de l'animation (BEATEP, BPJEPS)
- Titulaire d'un diplôme de niveau V (niveau BAC +2) et se prévaloir d'une expérience d'animation de six mois
- Soit justifier de **24 mois d'activités professionnelles ou bénévoles** correspondant à 1600 heures minimum
- Soit être titulaire d'un diplôme de niveau IV et se prévaloir d'une expérience d'animation de six mois
- Satisfaire aux épreuves d'admission :
  - Entretien d'une durée de 30 mn durant lequel le candidat présente son parcours, ses motivations, son projet professionnel
  - Test écrit d'une durée de 3h00

  Les épreuves d'admission nous permettent d'évaluer le niveau de compréhension et de communication indispensable au suivi de la formation

Modalités de certification : La commission d'admission en formation peut dispenser du passage de certains UC, en fonction des diplômes et/ou des expériences du candidat.

2 unités capitalisables transversales communes à tous les DEJEPS

- UC 1 : concevoir un projet d'action
- UC2 : coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action

2 unités liées à la mention

- UC 3 : conduire des démarches pédagogiques dans une perspective socio-éducative
- UC 4 : animer en sécurité dans le champ de l'activité

Moyens pédagogiques et techniques

- Salles de formation adaptées au travail individuel ou en groupe
- Bureaux pour les entretiens individuels
- Plateaux techniques avec matériels dédiés à l'animation
- Organisation de visite en milieu professionnel
- Salle informatique (1 poste par apprenant)
- Cours multi-supports numériques et imprimables
- WI-FI sécurisé
- Rencontres avec les tuteurs

Indicateurs de résultats promotion 2023

- Taux d'insertion professionnelle, à la suite des formations dispensées : 85%
- Taux d'obtention des diplômes : 100%
- Taux de satisfaction des stagiaires : 100%

Possibilité de valider un ou plusieurs UC

Equivalence : Nous consulter

Passerelles : Nous consulter

Suite de parcours : Suite à l'obtention du diplôme vous pourrez entreprendre une formation de niveau supérieur (DEJEPS ou plus) dans le champ professionnel de l'animation et/ou du sport. En plus du DEJEPS avec un Certificat Complémentaire Direction d'ACM vous pourrez diriger un Accueil Collectif de Mineurs.

Débouchés : Avec le **DEJEPS DPTR**, vous êtes reconnu en tant que professionnel de l'animation.
Vous exercez principalement dans le cadre associatif ou d'entreprises de l'économie sociale ainsi qu'auprès des collectivités territoriales.

Cette formation conduit aux métiers de : Animateur-coordonnateur, animateur de réseau, coordonnateur d'activités, responsable d'animation, adjoint de direction, agent de développement de la vie associative, responsable de secteur…

Information et inscriptions : Ligue de l'Enseignement- FOL du Var-Institut de formation Espace Maurice- 141 avenue Marcel Castié 83000 TOULON 04 98 00 10 30 secretariat.formation@laligue83.org Du lundi au vendredi : 8h30/12h00 et 13h30/17h00	Règlementation ERP accessibilité aux personnes à mobilité réduite orientation et adaptation pédagogique possible tuteurée par la référente Handicap #accessibleatous Dès l'information collective, notre référent handicap est à votre disposition pour l'aménagement nécessaire. A l'entrée et en cours de formation les grilles d'évaluation des besoins et liste de base des adaptations sont complétées. Un dossier de demande d'aménagement d'épreuves peut être mis en place.